

jean Coindre.

Le trois février mil Sept cent Soixante-huit ont épousé en face
de l'Eglise Charles Roy veuf de francoise Berger d'une part
et
Marie Baillargé veuve de pierre Carron d'autre part:
Le curé de la paroisse leur a donné la Bénédiction nuptiale en présence
de l'Époux
de l'Épouse qui ont déclaré ne
savoir signer le des sousignés = **iage Belle.**
Coindre. Coindre. Louis mauduit.

Singeot curé de Dangé

Le 8. février 1768. Delivré un certificat de publications de bans a André
André Martin dit Germain fils de feu Simon martin et de maria lexis d'une part.
et de la mère de son père Dubois et de Defunte Anne huit